

FORUM SUR LA NORMALISATION EDITION 2011

Thème : « Sauver des vies à travers les télécommunications »

RECOMMANDATIONS

- Considérant le rôle essentiel des télécommunications dans les situations d'urgence ;
- Soucieux de la nécessité de fédérer les efforts des décideurs et des acteurs pour une meilleure utilisation des télécommunications dans les situations d'urgence ;
- Appréciant la volonté des organisateurs (ATCI) de contribuer à l'efficacité des secours dans les situations d'urgence au bénéfice des populations ;
- Soucieux de la sensibilisation des populations à l'usage des télécommunications en cas d'urgence et du renforcement des capacités nationales,

le Forum sur la Normalisation avec pour thème « **Sauver des vies à travers les télécommunications** », tenu du 16 au 18 novembre 2011 à Abidjan en Côte d'Ivoire, recommande :

Aux décideurs

1. la mise en place, par le Ministère des PTIC, d'un Comité national chargé d'élaborer un projet de plan stratégique national de télécommunications d'urgence, au plus tard juin 2012. Ce plan devra inclure :
 - a. la définition des moyens de transmission et de communication et les procédures de déploiement rapide de ces moyens ;
 - b. la gestion des communications prioritaires et les alertes préventives;
 - c. une définition claire des rôles de toutes les parties prenantes et des mécanismes de coordination nationale et de coopération internationale;
 - d. les mécanismes de formation des acteurs professionnels à l'utilisation des ressources de télécommunications d'urgence ;
 - e. la mise en place d'un cadre permanent de concertation entre les parties prenantes, incluant l'Association des radioamateurs, en vue d'évaluer régulièrement l'opérationnalité des plans d'actions et de proposer les améliorations idoines ;
 - f. les systèmes d'information géographique permettant d'avoir des informations fiables sur la répartition des populations, les zones à risque et d'évaluer théoriquement les dommages éventuels de la survenue d'une catastrophe ;

- g. les mécanismes de sensibilisation et d'information des populations sur l'existence et l'utilisation des moyens de télécommunications en cas d'urgence ;
2. la ratification, par l'Etat de Côte d'Ivoire (Ministère des Affaires Etrangères), des accords internationaux sur les télécommunications d'urgence notamment, la Convention de Tampere entrée en vigueur en 2005 ;

Aux acteurs

3. une collaboration plus forte entre l'ATCI, les structures compétentes en matière de gestion des urgences (GSPM, SAMU, Police, ONPC, ...), les opérateurs de réseau de télécommunications, les structures publiques spécialisées dans les systèmes d'information géographique (CCT), pour la mise en œuvre et l'exploitation du projet de numéro unique d'urgence dénommé « Securiss 112 » d'une part, et l'appui des départements ministériels concernés d'autre part, pour la réussite dudit projet ;

Aux décideurs et aux acteurs

4. la sensibilisation et l'éducation des populations sur l'usage des dispositifs de télécommunications d'urgence existants, notamment sur les systèmes d'appels d'urgence accessibles par les numéros 110, 111, 170, 180, 185.

Le Forum invite les acteurs du secteur national des télécommunications/Tic (les opérateurs de réseau de télécommunications, les fournisseurs d'accès Internet, etc.) et les universitaires à une participation plus accrue et plus active aux travaux du Comité de Normalisation des Technologies de l'Information et de la Communication (CNTIC);

En outre, le Forum suggère que le projet de plan stratégique national de télécommunications d'urgence s'intègre, après son adoption, dans un plan national d'urgence.

Par ailleurs, le Forum sollicite l'assistance de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) dans le cadre du renforcement des capacités en matière de télécommunications d'urgence.

Abidjan, le 18 novembre 2011

Le Forum